

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 43 (1905)
Heft: 33

Artikel: Têtes neuchâtelaises : Jacques
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-202568>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

son matelas, ce soir. Nous ne sommes plus que dix-neuf. Hier et avant-hier, il s'en manquait d'un pour la double douzaine. Ma petite cousine Elise, de Lausanne, a dû dormir sur la planche à repasser.

— Les ressorts du sommier n'ont pas trop souffert ? demande un loustic.

Toute la table se secoue d'un gros rire ; puis le brouhaha des conversations reprend le dessus : « Moi, je n'ai pas pris de billet ; j'ai vu 65 et 89, cela me suffit... Ce Currat, c'est encore lui qui fait le plus d'effet!... Passez-moi le jambon, s'il vous plaît... On dit que monsieur Dorret était si beau sur son estrade!... Non, merci, je n'en reprendrai pas... Cette planche, au bout de la table, c'est la nièce du docteur... Encore un doigt de Corseaux?... On est un peu brouillé depuis le testament de l'oncle Jules... Et dire qu'il n'y a plus une chambre vide dans les hôtels!... Je suis comme les femmes, je préfère une tasse de café au lait... Doux, doux, marions-nous!... A la santé des cousins de Vevey!... Doux, doux, marions-nous!...

Soudain, un silence se fit et tous les regards se tournèrent vers la nonagénaire. Dans le cadre de ses boucles d'argent à tire-bouchon, le visage fin de l'aïeule rayonnait de joie ; de ses lèvres, dont le dessin était demeuré d'une grâce étonnante, s'échappaient un à un, avec lenteur, mais très distincts, des mots d'une pénétrante douceur.

J'entends fredonner, dit-elle, le refrain du chant de la noce, que mes petits-fils chantent à tue-tête depuis huit jours... Je n'ai pas pu le retenir, moi qui passais pourtant dans mon jeune âge pour une espèce de pinson. Mais je sais encore tous les couplets de la noce de 1833. J'étais alors une des charmaillères. La fête dura deux jours, le jeudi et le vendredi 8 et 9 août. Mon parrain Louis Blanchoud avait obtenu la première couronne de vigneron, avec les deux frères Lécheyres. C'est lui qui ouvrit la contredanse avec la mariée, pendant que nous chantions tous :

Bénirau Loï,
Galéze Fanchonnette,
Y vo faut dzôï
Dè voutrè z'amourette.
No vollen vo z'imità,
Po cein y no faut riondà,
You!
Tsacon noutra mia, ô gai!
Tsacon noutra mia,

— Bravo, grand'mère, bravo, bravo !

Les femmes ont les yeux baignés de larmes d'attendrissement, et les hommes viennent choquer leurs verres contre celui de la bonne vieille, où perle un tout petit doigt de vin doré.

— Attendez le dernier couplet, reprend-elle :

Proffitein tré ti
Dè sti dzor dé fita ;
Du lo pllie petit
A l'Abbè ein tita !
Noutron vin y faut gotà,
Et no pourrein mi riondà.
You!
Tsacon noutra mia, ô gai!
Tsacon noutra mia.

Et l'aïeule, debout maintenant devant son fauteuil, esquisse une pirouette et lance un baiser à la rondé. N'était son grand âge, on la porterait en triomphe autour de la table.

— Grand'mère, gronde affectueusement sa petite-fille, qui survient avec une monumentale cafetière, vous allez leur tourner la tête à tous, et vous serez horriblement fatiguée.

— Bah ! ma petite, on ne célèbre pas tous les jours sa cinquième Fête des Vignerons !

Les convives continuent de faire honneur aux bonnes choses des cousins Genton, quand des pas résonnent sur l'escalier et qu'apparaissent quatre longs gaillards aux cheveux rouges, qui s'arrêtent militairement, sur un

rang, et saluent très bas la joyeuse compagnie, d'un même élan du buste.

— Vous demandez, messieurs ? fait l'aimable fille de Mme Genton.

— Nous sommes les fils du cousin Hans-Gottfried Welti, de Staffelbach, canton Argau, répond le plus âgé des grands diables, avec un fort accent tudesque.

— Le cousin Welti ? Mais je ne le connais pas, celui-là !

— Mon père il a pris comme femme la belle-sœur du cousin de M. Edouard Genton.

— Ah ! voilà... Vous êtes ainsi des cousins aussi remués que remuants... Et vous ne trouvez pas de gîte ?

— Déjà une nuit, je m'a couché sur un banc, au bord du lac, avec mes frères... Mais, ce soir, il pleut très beaucoup...

— Bien, bien, on vous logera avec les autres cousins, au galetas, sur les sacs de copeaux, si ça vous va.

— Oui, oui, sur les sacs de corbeaux, hi, hi, hi !

— Une voix : « Mettez-les les quatre sur la planche à repasser ! » V. F.

Dévoement civique. — Lors d'une votation sur une loi fédérale, importante pour notre canton, un électeur de V^{...} étant malade, avait demandé qu'on le portât au bureau électoral pour voter.

C'était un homme grand et gros, que les deux voisins auxquels il s'était adressé eurent grand peine à transporter sur une civière. Aussi l'un d'eux dit à son compagnon :

— Dis-voï, Abram, c'est bien du bonheur qu'on n'ait pas voté article par article, car on aurait eu du mal à charrier le gros Louis, qu'en dis-tu ?

— Ma foi, oui, il est rude pesant.

Attrape. — Une femme fort en colère, à son mari.

— Tiens, François, veux-tu que je te dise ? Eh bien tu n'es qu'un melon.

— Et dire que tu es faite d'une de mes côtes.

Têtes neuchâteloises.

JACQUES

Est ce un éléphant en rupture de cage ? Est-ce... Mais non ; c'est Jacques. Tout Neuchâtel le connaît et l'aime. Haut de sept pieds, ou presque, épais, avec sa bonne figure placide et réjouie, toujours sereine, ses bons gros yeux tout ronds, il a la gloire d'être le plus grand homme, ou, si vous préférez, l'homme le plus grand de sa ville natale. Qu'il neige ou qu'il pleuve, ou que le soleil d'été rende aveuglants les pavés de nos rues, Jacques passe lentement, lourdement, avec, serrée sous le bras, une liasse de journaux qu'il colporte et qui font une part de lui-même. Oui, Jacques sans le « Cri de guerre » ne serait plus Jacques. Les gamins l'aiment et restent bouche bée en le regardant passer ; quel colosse à côté de ces mioches ! Jacques est bien la figure la plus populaire de notre Neuchâtel ; il est si bon garçon que tout le monde lui dit : Jacques tout court, et qu'il tutoie tout le monde. L'idée est même venue à l'un de nos éditeurs de le portraiter en carte postale ; idée géniale qui a, je crois bien, manqué d'enrichir l'éditeur en question.

Jacques est un instinctif et un impulsif. Ce n'est pas l'intelligence et encore moins la réflexion qui le guident ; c'est l'instinct et le sentiment. Et, comme ses sentiments à lui ne sont jamais mauvais, il est la bonasserie faite chair. Il est pieux candide, en toute bonne foi, et, au nom du Seigneur, — comme il dit — il s'invite lui-même à la table du prochain. Que de placidité et de débounereté dans cette âme, qui ne connaît guère que deux amours : celui du bon Dieu qui le nourrit et celui du « Cri de guerre » qui l'édifie !

Nous l'aimons donc et, à chaque fois que nous le rencontrons au coin d'une rue, nous prenons tous le « Cri de guerre » qu'il nous tend en échange d'une même pièce blanche. Et nous avons plaisir à l'entendre raconter les petits faits de sa tranquille existence. Je me souviendrai toujours d'un soir où, dans je ne sais quelle réunion, il nous racontait à quelques-uns les vacances qu'il venait de passer dans la campagne vaudoise. Nous le questionnions :

— Alors, Jacques, es-tu allé en vacances, cet été ?

— Oui, dans la vallée de la Broye.

— Et qu'y faisais-tu ?

— Eh bien, continuait-il de sa bonne voix trainante, eh bien, le matin, je me levais à huit heures et nous déjeûnions. Puis, à dix heures, j'allais aux champs porter aux moissonneurs le panier des « dix-heures » et je prenais les « dix-heures ». A midi, je retournais leur porter le dîner, et on dinait. Puis on se reposait à l'ombre d'une haie de noisetiers, et je rentrais à la ferme. A quatre heures, je portais le panier aux faucheurs, et on prenait les « quatre heures ». Le soir, on soupait à sept heures, on prenait le « poussion » à neuf heures et on allait dormir. Et voilà.

— Et le lendemain ?

— Le lendemain ! Eh bien, c'était la même chose !

Brave homme, va ! je comprends qu'on t'aime dans ta bonne vieille ville. Tu n'as cure des grimpons veules, des parvenus hautains et des roublards hypocrites que nous sommes condamnés à coudoyer si souvent chaque jour. Modestement et candide, tu vas ton petit chemin sans chercher noise à personne, sans t'inquiéter trop de demain, et ton bon sourire sans malice nous reconforte parfois. Vraiment, ne trouvez-vous pas qu'il faudrait quelques Jacques de plus dans ce pauvre monde ?

PAYSAN DU SEYON.

Ouf ! — Deux marchands de chevaux revenant de la foire, s'arrêtent à l'auberge de S^{...}.

Celui des deux qui verse le liquide dans les verres sert son compagnon avec parcimonie, tandis que, pour lui, il fait extravaser le vin en s'excusant par un *ouf!* significatif.

Son compagnon, qui l'observe depuis un moment, lui fait en patois : « Mâ, fédé vey on iadzo *ouf!* por mé ! »

Ça fait rien ! — Un paysan cueillait des champignons.

— Prenez bien garde, lui dit un passant, de ne pas cueillir des champignons vénéneux.

— Oh ! ça fait rien, ce n'est pas pour les manger, c'est pour les vendre.

L'abbayi dâi vegnolans.

Lâi avâi dza grand tein que pè lo velâdzo ie desant ti que voliâvant allâ vèrè onna granta fita que sè tint pè Vèvâ et que l'a à nom l'« Abbâyi dâi vegnolans ». Adan on dedzâo né que la Marienne couèsâi âi caïons lâi dio dinse qu'on lâi âodrâi assebin lo leindéman fère on tor avoué la Grise, po vèrè se cl'abbâyi l'ètai asse balla que cliaque de Fori. Dan lo deveindro à boune hàora on montâve su lo tsè à redalles, la Marienne avoué on bissat iò l'avâi met on pucheit sâcesson, on bocon de pan, onna demi-dozanna d'âo et onna botollietta d'idye de cerise po se dâi coups l'arrevâve oquie, et pu... hu ! dziblie ! tant qu'à Vèvâ iò l'è ètà reidure mon tsè et la Grise à onn'ètrâblia.

No sein adan zu su lè z'estrade po vèrè la fita, ma no z'a bo et bin faliu tsacon dou francs, quand bin iè coudhi martchandâ ; m'ant mimameint de que lâi avâi dâi pllièce que sè payivant mè de veingt francs. L'è destra d'erdzeint, tot parâi, peinsa-vâi ; se m'avâi faliu lè mettre, cein m'arâi portant fè houit pices,